

Longueuil, le 1<sup>er</sup> novembre 2023

**AUX ABATTOIRS ET AUX TRANSPORTEURS**  
**Mise à jour de la tarification pour le transport interrégional**

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous informer du tarif interrégional pour la période du **8 octobre 2023 au 6 janvier 2024**. Ainsi, le taux de transport supplémentaire qui sera assumé par les acheteurs, en tenant compte des frais en vigueur du carburant, sera de **0,0185 \$/km/porc** plutôt que de 0,0175 \$/km/porc.

**Tableau du prix du carburant et de la tarification du transport supplémentaire par trimestre**

Camion-remorque

Période de référence pour le prix du carburant	Prix du carburant cardlock avant taxes \$/litre	Période d'application de la tarification	Tarification interrégionale \$/km/porc
<b>Avril à juin 2023</b>	<b>1,4099</b>	<b>9 juillet au 7 octobre 2023</b>	<b>0,0175</b>
<b>Juillet à septembre 2023</b>	<b>1,6207</b>	<b>8 octobre 2023 au 6 janvier 2024</b>	<b>0,0185</b>

Enfin, rappelons que, comme stipulé dans la Convention, le coût de transport des porcs de proximité vers l'abattoir le plus près est assumé par les éleveurs. Lorsque les porcs de proximité sont assignés à un abattoir autre que l'abattoir le plus proche du site de production de l'éleveur, l'abattoir auquel ces porcs sont assignés devient responsable des coûts supplémentaires de transport. Cette partie du coût de transport ainsi assumée par un acheteur est établie et déterminée conformément au tarif et aux distances applicables.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le Service à la clientèle au 1 800 363-7672.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Claudine Lussier, agr., M.Sc.  
Directrice - Mise en marché